

Confirmation

de la connexion à l'association



Ombudsstelle
für Finanzdienstleister

IMPS Sàrl

CH-6004 Luzern

a adhéré à l'Association Ombudsstelle Finanzdienstleister (OFD) et a ainsi rempli l'obligation d'adhésion conformément à l'article 77 LSFIn.

Zurich, le 6 novembre 2020

Verein Ombudsstelle Finanzdienstleister (OFD)

Stephan Theiler
Membre du conseil
d'administration

Roland Gassmann
Médiateur

L'association Ombudsstelle Finanzdienstleister (OFD) est un organ de médiation reconnu par le Département fédéral des finances, conformément à l'article 84, alinéa 1, LSFIn. Autorisation du 24 juin 2020.